



Département
de la Vendée

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le

ID : 085-218501096-20250210-2025FEVDEL2-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 4 février 2025
Séance du Conseil Municipal : 10 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Véronique BESSE - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Steven BARTHELEMY - Fabrice ABRAHAM - Joseph LIARD – Aurélie PAQUEREAU - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Magali LOISEAU donne pouvoir à Véronique BESSE
Pierrick THOMAS donne pouvoir à Luc SOULARD
Jean-Marie GIRARD donne pouvoir à Jean-Marie GRIMAUD
Angélique BOISSELEAU donne pouvoir à Fanny GIRARD
Christophe VERONNEAU donne pouvoir à Isabelle CHARRIER-FONTENIT
Jean-Marie RAUTUREAU donne pouvoir à Patrice BOUANCHEAU
Marie-Annick MENANTEAU donne pouvoir à Karine LOIZEAU
Laurence MARTINEAU donne pouvoir à Odile PINEAU
Etienne BLANCHARD

Nombre de conseillers en exercice : 32
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers votants : 31

Secrétaire de séance : Joseph LIARD

2- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le Conseil Municipal examine le projet de budget primitif qui a été établi conformément aux orientations budgétaires proposées lors de la séance du 9 décembre 2024.

L'instruction comptable et budgétaire M57 souligne les principes de prudence et de sincérité budgétaire, notamment au travers du régime des provisions pour risques et charges de fonctionnement, y compris lorsque les sommes engagées sont susceptibles de faire l'objet d'un remboursement futur.

Afin de traduire ce risque, il est proposé de passer une dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement de 75 000 € sur le budget principal.

La constitution des provisions en droit commun sont des opérations d'ordre semi-budgétaire regroupées au sein des opérations réelles.

Les balances des budgets – Principal, Industrie, Lotissement de la Pépinière, Herbauges/culture, Réseau de chaleur et Cinéma– sont reprises dans la balance générale consolidée présentée ci-dessous.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et R 2321-2-3°,

Vu le Débat d’Orientations Budgétaires organisé le 9 décembre 2024,

Vu la note de présentation annexée à la présente délibération et reprenant l’ensemble des éléments exigés par la loi NOTRe du 7 août 2015,

Vu l’avis favorable de la commission Finances, Administration Générale, Commerce et Centre-ville du 29 janvier 2025,

Vu le rapport d’Hélène CHENAIS,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L’UNANIMITÉ (3 abstentions : Joseph LIARD, Aurélie PAQUEREAU, Marie-Bernadette RIVIERE) :

- adopte le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

Budget principal

Section	Budget primitif 2024		Budget total 2024		Budget primitif 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	16 952 120,88	16 952 120,88	17 239 181,88	17 239 181,88	18 492 515,43	18 492 515,43
Fonctionnement	29 514 067,08	29 514 067,08	29 691 576,08	29 691 576,08	28 875 143,63	28 875 143,63
Total	46 466 187,96	46 466 187,96	46 930 757,96	46 930 757,96	47 367 659,06	47 367 659,06

Budget industrie

Section	Budget primitif 2024		Budget total 2024		Budget primitif 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	2 300 007,22	2 300 007,22	2 300 007,22	2 300 007,22	2 281 500,44	2 281 500,44
Fonctionnement	464 010,00	464 010,00	464 010,00	464 010,00	481 610,00	481 610,00
Total	2 764 017,22	2 764 017,22	2 764 017,22	2 764 017,22	2 763 110,44	2 763 110,44

Budget lotissement la Pépinière

Section	Budget primitif 2024		Budget total 2024		Budget primitif 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	996 055,62	996 055,62	996 055,62	996 055,62	55 000,00	55 000,00
Fonctionnement	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Total	1 051 055,62	1 051 055,62	1 051 055,62	1 051 055,62	110 000,00	110 000,00

Budget Espace Herbagues - Culture

Section	Budget primitif 2024		Budget total 2024		Budget primitif 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	678 865,00	678 865,00	678 865,00	678 865,00	666 865,00	666 865,00
Total	678 865,00	678 865,00	678 865,00	678 865,00	666 865,00	666 865,00

Budget Réseau de chaleur

Section	Budget primitif 2024		Budget total 2024		Budget primitif 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	414 563,84	414 563,84	414 563,84	414 563,84	241 728,85	241 728,85
Exploitation	169 617,29	169 617,29	169 617,29	169 617,29	87 193,42	87 193,42
Total	584 181,13	584 181,13	584 181,13	584 181,13	328 922,27	328 922,27

Budget Cinéma

Section	Budget primitif 2024		Budget total 2024		Budget primitif 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	399 400,54	399 400,54	399 400,54	399 400,54	433 219,11	433 219,11
Exploitation	228 618,46	228 618,46	228 618,46	228 618,46	215 358,94	215 358,94
Total	628 019,00	628 019,00	628 019,00	628 019,00	648 578,05	648 578,05

Budget consolidé

Section	Budget primitif 2024		Budget total 2024		Budget primitif 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissement	21 062 148,10	21 062 148,10	21 349 209,10	21 349 209,10	21 503 963,83	21 503 963,83
Fonctionnement	31 110 177,83	31 110 177,83	31 287 686,83	31 287 686,83	30 381 170,99	30 381 170,99
Total	52 172 325,93	52 172 325,93	52 636 895,93	52 636 895,93	51 885 134,82	51 885 134,82

- autorise le versement d'une subvention d'équipement du budget principal au budget annexe cinéma,
- approuve la constitution d'une provision pour risques et charges de fonctionnement de 75 000 € sur le budget principal.

Joseph LIARD
Secrétaire de séance



Transmis en Préfecture le : 13 FEV. 2025
Publié électroniquement le : 13 FEV. 2025



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire

